

Contraception d'urgence

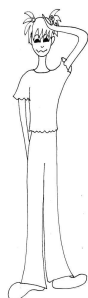
la pilule du lendemain

elle ne remplace pas une contraception régulière et permet d'éviter à 80% une grossesse à condition d'être prise au plus vite après le rapport sexuel mal ou non protégé (jusqu'à 3 jours maximum)
elle est délivrée **avec ou sans ordonnance dans les pharmacies gratuite pour les mineures**

Majorité sexuelle

le mineur de + de 15 ans est libre d'entretenir des relations sexuelles

La relation sexuelle consentie avec un mineur de moins de 15 ans est punie de 5 ans d'emprisonnement



Les contacts utiles

Fil santé Jeunes

0800 235 236

tous les jours de 8h à minuit, anonyme est gratuit

Centre de planification et d'éducation familiale

Centre Hospitalier Tours Bretonneau
consultations **pré et post IVG**, dépistage IST, contraception, information, conseil
02 47 47 47 43
permanences: du lundi au vendredi de 8h à 17h30

Intervention Volontaire de Grossesse

(IVG)

« Je suis enceinte et je ne souhaite pas le garder, que faire? »



L'IVG est légale depuis 30 ans grâce à la loi Veil

Jusqu'à quand je peux avorter? avant la douzième semaine de grossesse
Comment? il se déroule en 3 phases

- 1/ consulter un médecin (généraliste ou gynécologue) qui vous informera de la possibilité de passer un entretien avec un conseiller familial ou une assistante sociale (entretien obligatoire pour les mineurs)
- 2/ retourner chez le même médecin et renouveler par écrit votre demande d'IVG
- 3/ l'IVG médicamenteuse (pilule) ou chirurgicale

Pour qui: les femmes de – de 35 ans enceinte de moins de 5 semaines
Comment: provoque une fausse couche
Où: dans un centre hospitalier ou chez le médecin de ville

Comment: sous anesthésie locale ou générale méthode d'aspiration
Où: dans un hôpital ou une clinique

les mineurs qui veulent garder le secret à l'égard de leurs parents
bénéficient d'une prise en charge gratuite

(au centre de planification de Bretonneau, à mentionner lors du premier rendez-vous)

